

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 Octobre 2016

Présents : -Maxime NOUGIER -Jean-Paul TIRAT -Yves PUGET
 -Maurice BOUVET -Fabien NOUGIER -Laurence NOUGIER
 -Sophie CHABERT

Secrétaire de séance: Aurélie ANTONA **Excusé(e)s :** Michel BERNARD, Marine HERRADA

- **Délibération sur décision modificative-Comptabilité de la M49.**

Le Conseil Municipal vote et décide à l'unanimité d'abonder les lignes budgétaires nécessaires à l'équilibre du budget de l'eau (montant de la DM 50.05 euros).

- **Délibération sur décision modificative-Comptabilité de la M14.**

Le Conseil Municipal vote et décide à l'unanimité d'abonder les lignes budgétaires nécessaires à l'équilibre du budget de la Commune (montant de la DM 2792.28 euros).

- **Délibération sur les rapports d'activité de la Communauté de Communes du Pays d'Aubenas Vals.**

Les membres du Conseil Municipal ont prit connaissance des rapports d'activité de la Communauté de Communes du Pays d'Aubenas Vals concernant le service SPANC, la Médiathèque Ferrat ainsi que le service des ordures ménagères. Ces rapports d'activité seront mis à disposition des habitants de la Commune.

- **Délibération portant création d'un emploi d'adjoint administratif 2^e classe.**

Le Conseil Municipal vote et décide à l'unanimité de créer à partir du 1^{er} Novembre 2016, un poste d'adjoint administratif de 2^{ème} classe, échelle 3 de rémunération à hauteur de 20h par semaine.

- **Délibération sur devis EUROVIA.**

Le Conseil Municipal vote et décide à l'unanimité d'accepter le devis EUROVIA pour un montant HT de 1875 euros. (Travaux annexes voirie CD07/ revêtement d'un accotement).

- **Délibération sur devis Ardèche Signalisation.**

Le Conseil Municipal vote et décide à l'unanimité d'accepter le devis de l'entreprise Ardèche Signalisation pour un montant HT de 776 euros.

- **Questions diverses :**

-Retenue de garantie MBTP.

*Recontacter Mme Roche.

-Visite pour contrôle des bouches à incendie.

*Recontacter l'entreprise FAURIE pour installation des bouches.

-Goûter de Noël et colis des anciens.

*Voir pour organisation.

-Achat d'une tronçonneuse pour l'employé municipal.

*A revoir ultérieurement, nettoyage et rangement de l'usine à prévoir.

-Compteurs LINKY

Réunion d'élus pour en parler

-Brûlage des déchets verts interdit

-Lettre d'information aux habitants de la Commune à finir.